

Votre code vous donnera accès pendant un an à tous les agendas et volets de l'Événementiel, incluant les convocations médiatiques à venir

Après avoir imprimé et rempli le formulaire, télécopiez-le au 514 526-3101 ou postez-le à l'adresse indiquée, avec votre paiement. Vous pouvez également le numériser et l'envoyer par courriel à info@evenementiel.qc.ca. Une fois le paiement reçu, l'Agence de presse du Québec vous fera parvenir votre code par courriel.

On s'inscrit !

Formulaire d'adhésion des journalistes et des médias

... et pourrons consulter pendant un an avec notre accès exclusif, à l'adresse www.evenementiel.qc.ca/agendas, l'Événementiel de l'Agence de presse du Québec, mis à jour chaque lundi (à l'exception de la pause estivale et des Fêtes — soit 40 numéros/année)

- A) Tarif Grand média¹ : 1475\$ + 73,50\$ (5% TPS) + 147,13 (9,975% TVQ) = 1695,88\$**
{Catégorie des grands groupes médiatiques; groupes et réseaux avec filiales; segment important d'un conglomérat; grandes agences de presse, etc.}
- B) Tarif régulier² : 495\$ + 24,75\$ (5% TPS) + 49,38\$ (9,975% TVQ) = 569,13\$**
{Entreprises de presse privées indépendantes; maisons de production, agences de presse spécialisées et leurs employés et pigistes³; ⁴}
- C) Petit tarif¹ (Média communautaire-OBNL) : 190\$ + 9,50\$ (5% TPS) + 18,95\$ (9,975% TVQ) = 218,45\$**
{Ces médias doivent opérer selon les normes journalistiques; l'accès sera limité aux membres permanents de la direction}

Mme M. _____ titre _____

courriel (lettres moulées) _____ téléphone (_____) _____ poste tél. _____
{ Catégories A, B & C: Cette personne sera la référence de l'Événementiel au sein de votre média. Son nom figurera sur la facture}

société _____

adresse _____

ville _____

code postal _____ télécopieur (_____) _____

Choisir une option de paiement :

- RAPIDE** Paiement par carte de crédit (Ne **pas** écrire votre numéro ici — Faxez d'abord ce formulaire et les procédures suivront)
ou **CHÈQUE**: Facturez-moi et mon accès débutera dans les 3 à 14 jours **suivant la réception de mon paiement** par l'Événementiel
ou Chèque joint sous enveloppe à l'ordre de: AGENCE DE PRESSE DU QUÉBEC ENR. et transmettre au :
5101 St-Denis, CP 60111 Saint-Denis Montréal (Québec) H2J 4E1

Note: Avant l'expiration du code annuel, une simple offre de renouvellement pourrait vous être envoyée, à prendre ou non librement avant une date déterminée. Il n'y a pas de reconduction automatique.

TPS: 817636830
TVQ: 1208000582

Je comprends (cochez, svp) les conditions inhérentes à l'utilisation de l'Événementiel, telles que visibles sur le site de l'Événementiel à l'adresse <http://www.evenementiel.qc.ca/conditions>. En résumé, les termes et conditions concernent l'Interdiction de transférer, de relayer son **code d'accès personnel** à qui que ce soit sous peine d'annulation de l'accès; qu'il est **interdit de redistribuer** les agendas de l'Événementiel, ou encore de reproduire leur contenu pour diffusion publique; que le droit d'accès ne confère **aucun droit sur le contenu** des publications de l'Agence de presse du Québec, éditeur de l'Événementiel (c'est-à-dire qu'on ne se procure pas un code «pour faire inscrire ses événements» mais pour consulter/lire la publication); que cet achat est **non remboursable** et que le prix ne peut être scindé pour accéder à des segments du produit; que bien que la base d'information soit imposante, **un tel agenda ne saurait être exhaustif** et qu'en toute bonne foi son éditeur ne peut garantir l'exactitude des informations listées à tout instant, malgré de fréquentes révisions et un suivi régulier auprès des organisateurs; que le contenu ne présente **pas de publicité** et n'est **pas** réalisé avec des partenariats de contenu. **Les événements listés ne peuvent être considérés comme des invitations** par les lecteurs de l'agenda. Les codes sont envoyés aux abonnés au moment de l'activation, sans rappel; en cas d'oubli du mot de passe secret, un mécanisme facile de récupération est visible et accessible sous la section de branchement à la une du site; si un code d'accès (ou un accès IP) ne fonctionne pas, l'abonné a la responsabilité d'aviser l'éditeur.

signature _____ date _____

¹ Pour les abonnements A & C, il s'agit d'une connexion par reconnaissance IP des bureaux du média, sans mot de passe, mise en place par l'APQ. Une connexion IP peut s'activer automatiquement après la première connexion et permet d'éviter que les codes ne servent à des accès hors de votre organisation. Nous permettons la connexion VPN des employés qui désirent se connecter hors du bureau, de leur domicile par exemple. La connexion VPN relève de votre direction informatique.

² Ce type de code est d'usage personnel et il est interdit de le relayer à qui que ce soit.

³ Sous réserve d'approbation par l'Agence de presse du Québec (APQ). Notez qu'un pigiste ne peut s'abonner au bénéfice d'un grand média.

•• Il est interdit de transférer, redistribuer ou de partager le contenu des agendas en tout ou partiellement à qui que ce soit à l'extérieur du média, en tout temps. ••